

- ▶ Il règle les questions pour lesquelles il aura reçu délégation du Conseil d'Administration ;
- ▶ Il assiste, avec voix consultative, aux réunions du Conseil d'Administration et y tient le rôle de rapporteur ;
- ▶ Il gère l'ensemble des services de l'Agence et coordonne leurs activités ;
- ▶ Il conclut les conventions de concession de gestion et d'exploitation portuaire ;
- ▶ Il délivre les autorisations d'exploitation portuaire et les autorisations d'occupation temporaire du domaine portuaire ;
- ▶ Il représente l'Agence vis-à-vis l'Etat, de toute administration public ou privée et de tout tiers ;
- ▶ Il représente l'Agence en justice et peut intenter toutes actions judiciaires ayant objet la défense des intérêts de l'agence, il doit toutefois en aviser le président du Conseil d'Administration ;
- ▶ Il peut, sous sa responsabilité, déléguer une partie de ses pouvoirs et de ses attributions au personnel de direction de l'Agence.

L'ANP dispose d'une procédure de nomination aux postes de responsabilité qui date du 02 octobre 2013 inspirée de la circulaire du chef de gouvernement N° 7/13 du 29 octobre 2013 relative à la nomination des postes de responsabilité des établissements publics.

Aussi, l'ANP est régie à la Loi n° 02-12 relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution, promulguée par le dahir n° 1-12-20 du 27 chaabane 1433 (17 juillet 2012).

c. **Comités spécialisés**

Deux comités spécialisés sont créés au niveau du Conseil d'Administration de l'Agence, à savoir :

- ▶ Le Comité 'Stratégie et des Investissements' présidé par le Secrétaire Général du METLE ;
- ▶ Le Comité d'Audit présidé par le représentant de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation (DEPP/MEFRA).

Les comités d'audit et 'Stratégie et Investissements' se tiennent au moins 2 fois par an à l'occasion de :

- ▶ L'arrêt du bilan de l'agence et de son budget d'investissement et fonctionnement.
- ▶ Discussions des questions à soumettre au conseil.

↘ **Comité 'Stratégie et Investissements'**

Présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Equipeement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, le Comité 'Stratégie et Investissements' de l'ANP se compose des membres suivants :

- ▶ Le Chef de la Division des Infrastructures (Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration) ;
- ▶ Le Contrôleur d'Etat de l'ANP ;
- ▶ Un représentant du Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Economie Verte et Numérique ;

- ▶ La Directrice des Ports et du Domaine Public Maritime ;
- ▶ Un Représentant du Ministère de l'Energie, des Mines de l'Eau et de l'Environnement / Département de l'Environnement.

Le secrétariat dudit Comité est assuré par le Directeur du Pôle Stratégie et Régulation de l'Agence Nationale des Ports.

Les missions du comité 'Stratégie et Investissements' se déclinent comme suit :

- ▶ Préparer les sessions de Conseil ;
- ▶ Examiner avant la présentation du conseil le bilan et le budget ;
- ▶ Préparer les résolutions ;
- ▶ Donner un avis sur les grandes orientations stratégiques de l'Agence.

↳ Comité d'Audit

Le Comité d'Audit de l'ANP se compose de :

- ▶ Le Chef de la Division des Infrastructures (Ministère de l'Economie et des Finances/DEPP) (Président du comité) ;
- ▶ Un Représentant du Ministère de l'Intérieur (Chef du Service de l'Animation Economique) (Membre) ;
- ▶ Un Représentant du Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Investissement et de l'Economie Numérique (Membre) ;
- ▶ Un Représentant du Ministère de l'Equipeement, du transport et de la Logistique, Chef de la Division de l'Evaluation et du Contrôle de Gestion (Membre).

Le secrétariat dudit Comité est assuré par Directeur des Finances et de Comptabilité de l'Agence Nationale des Ports.

Les missions du comité d'audit se déclinent comme suit :

- ▶ Apprécier les principales méthodes comptables ;
- ▶ Examiner et apprécier la situation financière de l'Agence ;
- ▶ Appréhender les risques financiers éventuels ;
- ▶ Donner son avis pour atténuer les risques financiers éventuels.

d. Rémunération attribuée aux membres des organes d'administration

Aucune rémunération n'est versée aux membres des organes d'administration.

e. Taux de présence aux réunions

Le taux de présence aux sessions du CA dépasse 90%.

f. Evaluation de l'organe de gouvernance

Le CA de l'ANP s'autoévalue, notamment dans le cadre de sessions dédiées à la gouvernance. Le processus d'évaluation comprendra, également, une évaluation triennale à effectuer par un consultant indépendant.

2. La stratégie RSE de l'ANP

L'ANP est un acteur fédérateur œuvrant pour faire des ports un outil de développement intégré dans leur environnement local, régional, national et international.

Consciente de ses enjeux, et se plaçant dans le cadre de la Charte environnementale nationale et de l'inscription du Maroc dans une logique de Développement Durable, l'ANP s'est engagée dans la définition et la mise en œuvre d'une démarche de RSE structurée, ce qui a donné lieu à la signature en 2016, de la charte portant sur sa Politique de Responsabilité Sociale et Environnementale.

Cette démarche constitue l'outil qui vise à garantir, sur le long terme, une prise en compte équilibrée des enjeux économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux. Elle témoigne, également, de la volonté de l'ANP de s'inscrire, au-delà du strict respect des obligations réglementaires et contractuelles, dans une dynamique d'amélioration continue de ses performances environnementales, sociales et sociétales et donc de sa performance globale s'appuyant sur les leviers suivants :

- ▶ Le suivi permanent des aspects environnementaux et sociaux et une maîtrise des impacts des activités de l'ANP sur l'environnement et la société ;
- ▶ Une veille réglementaire structurée et un suivi régulier du niveau de conformité ;
- ▶ Le développement de programmes permettant de suivre, et au-delà, de piloter les performances de l'ANP relatives à ses enjeux de RSE ;
- ▶ La contribution à des actions de recherche appliquée en vue de développer des solutions concrètes.

À travers cette démarche, l'ANP s'est fixé 6 objectifs principaux :

- ▶ Viser la conformité réglementaire environnementale des activités & opérations au niveau des ports et rechercher en particulier l'excellence en termes de gestion des matières dangereuses ;
- ▶ Renforcer la protection de l'environnement, et améliorer en particulier la gestion des déchets, la maîtrise des rejets liquides, la limitation des impacts des activités de « vrac » et la qualité globale de l'environnement des ports en développant des espaces verts adaptés ;
- ▶ Mobiliser les partenaires portuaires et les associer étroitement à la mise en œuvre et au suivi de la démarche RSE de l'ANP ;
- ▶ Maîtriser les impacts environnementaux et sociaux liés à la réalisation des travaux ;
- ▶ Apporter des réponses aux attentes exprimées par les parties intéressées et apporter un soutien aux plus vulnérables d'entre-elles ;
- ▶ Développer les ressources humaines qui sont l'essence même de la réussite de toute démarche.

II. PRESENTATION DES PRINCIPALES FILIALES DE L'ANP

1. PORTNET S.A.

➤ Présentation de PORTNET

Initié en 2008 par l'Agence Nationale des Ports, PORTNET (Guichet Unique National des Procédures du Commerce Extérieur) est le fruit de l'alliance stratégique des communautés portuaires et du commerce international. Il s'agit d'un outil propre au gouvernement marocain visant la mise en œuvre de plusieurs stratégies sectorielles en

vue de l'amélioration du climat des affaires, des échanges commerciaux, de la compétitivité portuaire et logistique et de la généralisation sans oublier pour autant l'innovation dans les services E-gov.

Depuis sa création en Juin 2012, la Société PORTNET S.A a pour mission la mise en place du Guichet Unique National de facilitation de l'ensemble des procédures portuaires et du commerce. Collaborant avec l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire et du commerce extérieur, PORTNET S.A. entend agir sur les leviers d'amélioration de la compétitivité portuaire et des opérateurs économiques du Maroc.

Actuellement, PORTNET a franchi la barre des 57 000 usagers, incluant plus de 48 000 importateurs et exportateurs, 1 500 déclarants et transitaires, 20 banques et plus de 43 administrations connectées.

Le tableau ci-après regroupe les principales informations relatives à la société PORTNET S.A. :

<i>Fiche signalétique</i>	
Dénomination sociale	PORTNET S.A.
Domaine d'activité	Gestion des données informatisées
Forme juridique	Société anonyme
Date de constitution	12 juin 2012
Missions	PORTNET S.A. est en charge du projet de mise en place du Guichet Unique National de facilitation de l'ensemble des procédures portuaires et du commerce, à savoir : (i) L'anticipation de l'information et de l'action ; (ii) La fluidification des procédures ; (iii) La mise en réseau des partenaires ; (iv) La conformité aux standards internationaux.
Capital social (31/12/2020)	11 326 800 MAD
Actionnariat (31/12/2020)	▪ ANP : 78,8% ; ▪ Marsa Maroc : 5,3% ; ▪ Autres : 15,8%.
Chiffre d'affaires (31/12/2020)	79 825 326,15 MAD
Résultat Net (31/12/2020)	17 474 405,09 MAD

➤ **Stratégie RSE de PORTNET S.A.**

De nombreux organismes gouvernementaux et associations ont vu le jour afin d'orienter les entreprises vers des méthodes de management avantageant le respect de l'environnement. Dans ce cadre, PORTNET S.A. « Guichet Unique National des Procédures du Commerce Extérieur » considère la dématérialisation et l'optimisation des procédures au centre de ses intérêts. Il s'agit d'un choix stratégique en alignement avec le choix stratégique du Maroc de booster la compétitivité des entreprises en diminuant les délais et les charges relatives aux procédures du commerce extérieur.

La digitalisation (0 papier) est considérée comme une des solutions les plus avancées de la diminution de la consommation du papier et de l'émission du CO2 dû aux nombreux déplacements devant être effectués pour accomplir l'ensemble des formalités nécessaires.

Engagements environnementaux de PORTNET S.A.

Favoriser les échanges électroniques

Envoi d'e-mails plutôt que de fax ou de courriers. Utilisation de scanners pour digitaliser les informations papier et les faire circuler au format électronique.



Mettre en place des systèmes de workflow

Les systèmes de workflow permettent de supprimer l'impression de documents et leurs circulation au sein de différents services pour validation. De plus, les systèmes de workflow permettent de gagner du temps.



Adopter l'archivage électronique

En adoptant une solution d'archivage électronique, plus besoin d'imprimer les documents pour en conserver une copie ni d'emplacement spécifique pour stocker ces documents.



Dématérialiser les documents entrants et sortants

Dématérialisation Totale

Suppression des impressions



2. Société de Gestion du Port de Tanger Ville – SGPTV

➤ Présentation de la SGPTV

La SGPTV est une filiale ayant pour objet la réalisation, l'aménagement, le développement des infrastructures nécessaires pour les activités de la croisière, ferry et plaisance dans la zone de Tanger ville ainsi que la gestion et l'exploitation de ces infrastructures.

Le tableau ci-après regroupe les principales informations relatives à la SGPTV S.A. :

Dénomination sociale	Société de Gestion du Port de Tanger Ville - SGPTV
Domaine d'activité	- La réalisation, le réaménagement des infrastructures nécessaires au port de Tanger Ville afin qu'il puisse répondre aux activités de croisière, ferry et de plaisance ainsi qu'à celles se rapportant à l'accueil des navires ; - L'exploitation et la gestion des activités du port de Tanger Ville dans le cadre d'une convention de concession de gestion conclue avec l'ANP.
Forme juridique	Société Anonyme à conseil d'Administration
Date de constitution	Avril 2012
Missions	(i) La réalisation et l'aménagement des infrastructures nécessaires pour les activités de la croisière, de la plaisance et de l'accueil des ferries, au port de Tanger-Ville ; (ii) La gestion et l'exploitation de ces infrastructures ainsi que l'exercice de la police portuaire, dans le cadre d'une convention de concession de gestion conclue avec l'ANP, pour une durée de 50 ans, à compter du 1er octobre 2012.

Capital (31/12/2020)	social	400 000 000 MAD
Actionnariat (31/12/2020)		▪ ANP : 51% ; ▪ SAPT* : 49% ;
Chiffre (31/12/2020)	d'affaires	35 574 670,28 MAD
Résultat (31/12/2020)	Net	-54 464 850,82 MAD
Actionnariat (31/12/2020)		▪ ANP : 51% ; ▪ SAPT* : 49% ;

(*) Société d'Aménagement pour la Reconversion de la Zone Portuaire de Tanger

📌 La stratégie RSE de SGPTV

Depuis sa création et au fil de son développement, la Société de Gestion du Port de Tanger Ville (SGPTV) déploie une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) graduelle et évolutive visant à améliorer de manière continue la qualité de service rendu à ses clients, en tenant compte en permanence des exigences de protection de l'environnement.

C'est ainsi que, le Projet de reconversion de la zone portuaire de Tanger Ville ambitionne de reconvertir le site en un port de plaisance, ferry, croisière et de pêche, et à renforcer le positionnement touristique et culturel de la ville de Tanger à l'échelle de la Méditerranée dans le strict respect de l'environnement et en améliorant l'impact social et économique.

Dans ce contexte, le Port de Tanger Ville a engagé, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de reconversion, une stratégie intégrée, durable et coordonnée avec l'ensemble des parties prenantes, afin de concilier le développement économique et social et les contraintes environnementales, dans le cadre d'une approche cohérente. Cette démarche s'appuie sur une vision commune de la gouvernance qui s'est traduite par la mise en place d'un ensemble de dispositifs de pilotage qui permettent, au fil des années de garantir et de maintenir en interne une convergence comportementale pour atteindre les objectifs escomptés.

Convaincue que la démarche RSE constitue un véritable levier de performance pour les entreprises à travers la bonne gouvernance et la gestion durable des ressources, la Société de Gestion du Port de Tanger Ville a entamé plusieurs chantiers pour améliorer ses engagements en la matière envers les différentes parties prenantes et ce à travers différentes actions, notamment :

❖ ACTIONS ENVIRONNEMENTALES REALISEES :

➤ En phase de démarrage du Projet :

- ▶ Etude d'impact environnemental du Projet de reconversion de la zone portuaire de Tanger ville et obtention de l'accord du Comité National des Etudes d'Impact sur l'Environnement (CNIE) en date du 18/05/2011.

➤ **Durant la phase de réalisation des travaux :**

- ▶ Engagement d'une démarche de surveillance et de contrôle de la qualité des matériaux et des sédiments marins ;
- ▶ Récupération et réutilisation des matériaux de démolition des anciennes bâtisses du port ;
- ▶ Redéploiement du sable de dragage dans la construction des terre-pleins des ports de pêche et de plaisance.

➤ **Durant la phase exploitation :**

La SGPTV a intégré l'environnement comme une composante de la gestion quotidienne. C'est ainsi qu'elle a ciblé et entrepris une série d'actions significatives telles que :

- ▶ Installation d'ombrières avec couverture en panneaux photovoltaïques ;
- ▶ Projet de raccordement de la station photovoltaïque au réseau HTA de la zone portuaire ;
- ▶ Aménagement, plantation et entretien des espaces verts : le système de végétation du port reconverti est composé d'espèces correspondant aux caractéristiques bioclimatiques de la Région de Tanger ;
- ▶ Réalisation d'une installation de pompage et d'un réservoir de stockage des eaux provenant de la source existante au niveau du Port Center pour l'arrosage des espaces verts du Port ;
- ▶ Installation à la zone ferry/croisière et à la marina du vieux port d'un système de récupération et de traitement des eaux pluviales au niveau des voies de circulation et aires de pré embarquement des véhicules passagers ;
- ▶ Installation des micro stations d'épuration des eaux usées ;
- ▶ Curage systématique du réseau d'assainissement ;
- ▶ Nettoyage systématique des plans d'eau, voiries et terre-pleins ;
- ▶ Collecte et évacuation des déchets à la décharge publique ;
- ▶ Installation des bornes de services de 400 A et de 250 A pour les méga yachts afin d'éviter la mise en marche de leurs machines durant leurs séjours ;
- ▶ Installation des groupes électrogènes insonorisés et de faible consommation ;
- ▶ Généralisation des lampes et projecteurs LED pour l'éclairage public ;
- ▶ Réalisation de l'étude de danger afin de définir les dangers et d'analyser les risques liés aux activités et installations du port ainsi que l'établissement du plan d'urgence portuaire en coordination avec les autorités et les parties prenantes ;
- ▶ Acquisition des équipements de lutte contre la pollution marine accidentelle :
 - Acquisition de 600 ml de barrages flottants ainsi que les équipements de récupération et de stockage des eaux polluées,
 - Acquisition d'une vedette de servitude pour le remorquage des barrages flottants.

- ▶ Acquisition d'un remorqueur ASD de 59 Tonnes de force de traction, équipé de système FIFI 1 de lutte contre les incendies et de système de lutte contre la pollution marine ;
- ▶ Réalisation de l'étude d'évaluation de l'impact socio-économique du Projet de reconversion de la zone portuaire de Tanger Ville sur son environnement extérieur ;
- ▶ Sensibilisation des occupants des locaux commerciaux et des cafés - restaurants de la Marina sur l'importance de la protection de l'environnement. Des rencontres ont été programmées avec les responsables de ces cafés-restaurants et des locaux commerciaux pour qu'ils adhèrent et contribuent activement à l'initiative "zéro plastique" ;

❖ INTEGRATION DU PORT DANS SON ENVIRONNEMENT IMMEDIAT

- Achèvement du Projet de reconversion du vieux port de pêche en port de plaisance :
 - ▶ Réalisation d'un nouveau bassin et élargissement du bassin existant concrétisant ainsi le principe fondateur du Projet de reconversion, à savoir : rapprocher l'eau de la ville et unir le port et la ville ;
 - ▶ Réalisation des voiries, réseaux divers, éclairage public et installation de gardes corps métalliques le long des bassins pour protéger et assurer la sécurité des visiteurs.
- Coordination avec les Autorités, la SAPT et Eagle Hills (société en charge de la composante urbaine) lors de la réalisation des projets de :
 - ▶ Réaménagement et extension du boulevard Mohammed VI sur le tronçon reliant l'ancienne gare ferroviaire à la Mosquée Lalla Abla.
 - ▶ Aménagement des places publiques Bab Al Marsa et la Marche Verte.
- Aménagement de l'ancien bâtiment de la Douane et sa reconversion en Port Center ouvert au public offrant ainsi aux visiteurs un partage de l'histoire du site et de la ville de Tanger ;
- Coordination avec la SAPT dans le cadre du projet de restauration, de réhabilitation et d'aménagement de BORJ « NAAM » situé à la Kasbah, en espace d'exposition de la mémoire d'Ibn Battouta ;
- Coordination avec la SAPT dans le cadre du projet de réalisation des travaux d'aménagement scénographique du Borj « Dar el Baroud » en centre d'interprétation du patrimoine militaire de Tanger ;
- Réalisation d'un village artisanal au profit des marchands ambulants en relation avec l'activité croisière ;
- Ouverture du port sur la ville, à travers :
 - ▶ L'enlèvement des anciennes barrières et murs de clôture ;
 - ▶ Réhabilitation de la muraille de l'ancienne médina de Tanger adjacente au port ;
 - ▶ L'ouverture des anciennes portes et Bordjs ;

- ▶ Création d'espaces de vie pour les visiteurs dans le respect de la riche histoire du site et de la ville ;
- Interaction continue avec les acteurs locaux et la société civile à travers une approche inclusive pour contribuer au développement économique et social au niveau local.

❖ ACTIONS LIEES AUX RESSOURCES HUMAINES

- Encouragement d'une bonne ambiance au sein de la société avec la programmation d'évènements et d'initiatives en interne ;
- Garantie de bonnes conditions de travail au sein de la société et au sein des sites de la zone portuaire de Tanger Ville ;
- Intégration d'exigences minimales (salaire, avantages sociaux, formation, reprise d'ancienneté, prise en charge des habillements et EPI, ...) dans le cadre des contrats des prestations assurées au Port ;
- Définition et adoption des mesures sanitaires et organisationnelles nécessaires pour lutter contre la Covid-19 et permettant de garantir au personnel un environnement sain et un cadre de travail respectant les règles d'hygiène telles qu'indiquées par les autorités publiques :
 - ▶ Sensibilisation du personnel de la SGPTV et du personnel en activité au Port ;
 - ▶ Mise à la disposition du personnel les moyens de protection contre la pandémie Covid-19 ;
 - ▶ Adoption du télétravail comme alternative en cas de besoin extrême (en cas de confinement, restrictions des déplacements, détection d'un cas Covid-19...) ;
 - ▶ Réalisation d'un plan de communication composé d'affichage pour la sensibilisation et le respect de la distanciation sociale au niveau des espaces d'accueil et de circulation des personnes ;
 - ▶ Réalisation de campagnes périodiques de désinfection au niveau des bureaux et d'espaces d'accueil ;
 - ▶ Réalisation d'une opération de dépistage de la Covid-19 auprès des collaborateurs.
 - ▶ Incitation du personnel, pendant la période de confinement et d'arrêt d'activité à la liquidation des congés administratifs.

B. INFORMATIONS A TITRE SPECIFIQUE

I. **INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES :**

Après avoir mise en place des Comités RSE au niveau de plusieurs ports : l'ANP a lancé, en 2019, la démarche de certification ISO 14001 Version 2015 des ports de Mohammedia, Casablanca, El Jorf, Safi, Agadir, Nador et El Hoceima.

De même, les ports de Nador et El Hoceima ont passé l'audit de certification avec succès courant Février 2021, et il est prévu de réaliser les audits de certification des autres ports courant 2021 et 2022. L'ANP se base dans cette démarche sur la valorisation de ses ressources humaines, à travers des actions de formation et de sensibilisation sur les normes de certifications :

- ▶ Formation sur la norme ISO 14001 et sur les techniques d'audit interne ;
- ▶ Formation sur la norme ISO 26000 et sur la démarche de mise en place de la RSE ;
- ▶ Organisation de séances de sensibilisation sur la démarche RSE pour l'ensemble de la communauté portuaire.

1. Protection de l'environnement marin et portuaire

L'ANP est consciente des enjeux environnementaux et des impacts des activités de la communauté portuaire sur l'environnement ; ces enjeux concernent principalement la protection de la diversité, la gestion des déchets polluants ou encore l'impact des activités sur l'eau, la faune et la flore sous-marine, et afin de maîtriser ces enjeux, l'Agence a mis en place plusieurs actions et projets, dont :

✎ Etudes de la qualité des eaux et sédiments des bassins portuaires

L'ANP s'est engagé dans des études d'évaluation de la qualité des eaux et des sédiments au niveau des ports, à travers la réalisation de campagnes de prélèvement et d'analyse des échantillons pour évaluer et suivre périodiquement la qualité des eaux et des sédiments au niveau des ports du Royaume, couvrant l'ensemble du littoral méditerranéen et atlantique, de Saïdia à Dakhla.

Les opérations consistent à faire des prélèvements et à mener des analyses physico-chimiques et biologiques d'échantillons d'eau de mer et de sédiments. Ces campagnes permettent notamment de faire un état des lieux de la qualité physico-chimique des eaux et des sédiments de l'ensemble des ports et de mesurer leur évolution dans le temps.

✎ Lancement d'une étude de définition des mesures à entreprendre pour assurer la salubrité dans les ports de Mohammedia, Casablanca, Jorf Lasfar, Safi et Agadir

Les objectifs de cette étude sont de :

- Connaître l'état des lieux, et recenser les différentes sources de rejets (liquides et solides) qui altèrent et/ou peuvent altérer la qualité des eaux des bassins portuaires et des zones adjacentes ;
- Maîtriser les rejets liquides et solides au niveau des bassins portuaires et des zones adjacentes ;
- Préserver et protéger l'environnement et la faune et la flore des bassins portuaires .

✎ Gestion des déchets et salubrité des espaces portuaires

- L'autorisation de sociétés spécialisées pour la récupération des eaux mazouteuses et hydrocarbures des navires ;
- Nettoyage quotidien des espaces portuaires.
- La mise en place de bacs de tri des déchets au niveau du Port de Mohammedia et Port de Casablanca (Ports Pilotes).



Port de Mohammed VI



Direction du Port de Casablanca



Direction du Port de Jorf Lasfar

➤ La lutte contre la pollution accidentelle

En vue de faire face aux pollutions accidentelles, affectant ou susceptibles d'affecter les eaux des bassins portuaires, l'Agence met en œuvre plusieurs actions, notamment :

- La mise en place de Plans d'Urgence Portuaires (PUP) qui s'intègrent dans le Plan d'Urgence National de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (PUN) ;
- La conduite d'exercices de simulation d'un déversement accidentel aux niveaux des bassins portuaires.
- L'Acquisition d'équipements spécifiques de lutte contre la pollution par les hydrocarbures ;
- Le lancement d'une étude d'évaluation technique et de dimensionnement des systèmes de prévention et de lutte contre la pollution marine dans certains ports ANP.

2. *Energies Renouvelables et Efficacité énergétique*

L'ANP compte faire de l'efficacité énergétique l'une de ces préoccupations majeures pour participer aux efforts déployés par le Royaume dans la diversification des sources d'énergie et ainsi opter pour des énergies renouvelables, plus propres et en harmonie avec les conditions naturelles des sites portuaires.

En effet, l'épuisement des ressources fossiles, à plus ou moins long terme, et la flambée des cours du brut, la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre rendent urgentes la maîtrise des consommations et la diversification des sources d'énergie. L'une des sources d'énergie inépuisable est l'énergie solaire, que l'ANP compte exploiter à travers :

► **La mise en place d'éclairage photovoltaïque dans les ports de l'ANP (Projet achevé en 2020)**

Ce projet a consisté en la fourniture et l'installation et la mise en service de 120 lampadaires photovoltaïques au niveau des ports du Maroc.

Technologie utilisée :

- Système à rendement multidirectionnel (360°), avec des plaques photovoltaïques verticales, à batterie intégré ;
- Lampadaires dotés d'un système d'éclairage LED ;
- Efficacité de la luminosité de 180 Lumen/watt, et une puissance de 40 watts ;
- Température de couleur 4000 K-5000 K ;
- Durée de vie de plus de 150 000 heures ;
- Système à gestion d'autonomie régulée (régulation automatiquement la luminosité, allumer/éteindre l'éclairage selon les besoins) ;
- Batteries intégrées dans la tige, de type LifePo4, permettant d'atteindre jusqu'à 3 jours de fonctionnement optimisé. La capacité totale des batteries est de plus de 100 Ah/12V, de façon à garantir la meilleure adéquation avec les luminaires pour un fonctionnement optimisé. La batterie est certifiée IP67.



Port de Mohammedia

► **L'Etude de réévaluation du bilan énergétique des ports relevant de l'ANP (en cours)**

Cette étude a pour objectifs :

- La réévaluation des besoins des ports en énergie électrique ;
- Evaluation du mode de gestion du réseau électrique ;
- Etudier l'intégration des sources d'énergies renouvelables et les nouvelles technologies relatives à l'éclairage publiques.

► **L'Etude pour la transition énergétique dans le port de Casablanca (en cours)**

Cette étude a pour objectifs :

- La réalisation d'un état des lieux, à travers :
 - Benchmark international sur les pratiques de la transition énergétique dans les ports.
 - Benchmark sur la transition énergétique au Maroc et les pratiques en œuvre au niveau des sociétés qui ont adopté des modes d'alimentation en énergies renouvelables.
 - Benchmark sur les textes, lois et règlements qui régissent la production de l'énergie électrique renouvelable, son évacuation et transfert des lieux de production vers les consommateurs.

- Etude de faisabilité technique d'alimentation électrique du réseau du Port de Casablanca à partir des sources d'énergies renouvelables :
 - Etablissement d'une base de données sur les consommations énergétiques, les besoins en puissance et les courbes de charges des principaux opérateurs au Port de Casablanca ;
 - Analyse des différents scénarios de production d'énergies alternatives pour l'alimentation en énergie électrique des ouvrages et équipements du port :
 - ☞ Production réalisable sur site : Type (Solaire, éolien, ...), potentiel, contribution attendue ;
 - ☞ Production hors site : Type (Solaire, éolien, ...), potentiel, contribution attendue ;
 - ☞ Modes de production : Auto production, PPA, ...
 - Pré-dimensionnement des parcs de production d'énergie renouvelables nécessaire pour répondre aux besoins du port. Evaluation des surfaces de terrain nécessaires, Elaboration des synoptique de raccordement au réseau et d'évacuation de l'énergie produite jusqu'aux utilisateurs ;
- **L'Etude de faisabilité d'approvisionnement à quai des navires de croisières en énergie électrique au port de Casablanca (en cours)**

Cette étude a pour objectifs :

- Connaître et évaluer l'état des lieux d'approvisionnement à quai et des besoins des navires croisières en énergie électrique au port de Casablanca ;
- Réaliser un benchmark international sur les pratiques d'approvisionnement des navires croisières en énergie électrique ;
- Etudier la faisabilité technique et économique relative à l'approvisionnement des navires croisières en énergie électrique au port de Casablanca.

La Signature d'une convention de partenariat entre l'ANP et MASEN

L'ANP a signé une convention de partenariat avec MASEN visant la mise en place d'un cadre général de collaboration entre les deux parties, a été signée le 26 Décembre 2019 à Rabat en présence du PDG de MASEN et de la DG de l'ANP.

A travers cette convention, les deux parties ont pour objectif d'explorer les options de production d'énergie renouvelable en vue d'accompagner la transition énergétique des ports, de partager l'expertise et le savoir-faire dans ce domaine ainsi que d'enrichir la stratégie de développement des ports gérés par l'ANP.

3. *Partenariat dans le cadre du développement durable-Environnement :*

- L'ANP a noué depuis plusieurs années, **un partenariat avec la Fondation Mohammed VI** pour la protection de l'Environnement, portant sur plusieurs programmes et actions environnementales initiés et pilotés par la Fondation notamment : **Programme « Plages propres »**

L'ANP prend en charge pour les plages d'Essaouira, de Baddouza (province de Safi) et de Sidi-Ifni des actions relatives à - l'information, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement – l'aménagement et la gestion de la plage- l'hygiène, la sécurité et la veille sur la qualité des eaux de baignade.

► **Le Programme « Compensation Volontaire Carbone »**

Ce Programme est porté par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement et consiste en la réalisation de projets de réduction d'émissions de gaz à effets de serre, en particulier le CO₂, dans les zones géographiques défavorisées et vulnérables au changement climatique, en particulier dans le monde rural.

A ce titre, l'ANP, contribue financièrement et annuellement dans la réalisation des actions de plantation de palmiers et d'arbres pour la séquestration du carbone, l'acquisition et l'installation dans les écoles rurales d'équipements à énergie solaire et l'organisation d'actions de sensibilisation et d'information sur des thématiques liées à l'effet de serre, au changement climatique et leurs impacts sur le développement durable

► **Convention avec l'Université Chouaib Doukkali**

Signature d'une Convention Cadre pour la coopération scientifique entre L'Université Chouaïb Doukkali (UCD) et L'Agence Nationale des Ports/Port de Jorf Lasfar, dont l'objectif est de contribuer mutuellement et efficacement au développement socio-économique régional et national, à travers la mise en place de programmes de coopération scientifiques et techniques et de formation dans les domaines liés au milieu portuaire, notamment dans le domaine de la protection de l'environnement.

4. Actions envers la communauté portuaire :

► **L'aménagement d'un espace pour les gargotiers à l'entrée nord du port de Jorf Lasfar :**

Une convention de partenariat a été signée entre l'ANP et la Province d'El Jadida qui a donné naissance à ce projet de réaménagement de l'espace gargotier se trouvant à l'entrée Nord du port de Jorf Lasfar dont les principaux objectifs sont :

- La réorganisation de l'activité des gargotiers à l'entrée nord du port de Jorf lasfar par l'aménagement d'un espace conforme aux normes de sûreté et salubrité et à la réglementation en vigueur :



- La structuration de l'activité anarchique des gargotiers pour remédier aux risques de sûreté et sécurité d'une part et pour améliorer le cadre visuel et environnemental de l'entrée du port.

► **Organisation des journées de sensibilisation à la protection de l'environnement :**

- Célébration de la **journée mondiale de l'environnement** par l'ANP en confirmant son engagement pour la protection et la préservation du milieu marin, principal réservoir de la biodiversité dans le monde.

A l'occasion de cette journée mondiale et nationale placée sous le thème de la biodiversité, l'Agence Nationale des Ports a organisé deux webinaires en ligne dédiés à cette thématique, le 17 juin 2020 et le 22 juin 2020 (déploiement de la RSE et Démarche environnementale au niveau des ports avec un focus sur la gestion des déchets).



- La réalisation des rencontres de sensibilisation à la préservation de l'environnement, d'un exercice de secourisme, d'une campagne de nettoyage du port de pêche et d'une démonstration de nettoyage des fonds marins organisée par des scaphandriers professionnels :



Port de Safi

- Organisation de séances de sensibilisation de l'équipe de nettoyage.



Port de Mohammedia

► Développement des espaces verts aux niveaux des ports :

L'aménagement de nouvelles surfaces des espaces verts et l'amélioration du cadre visuel des ports ;



Port de Jorf Lasfar



Port de Mohammedia



Port de Nador

5. Démarche d'innovation :

A l'image de tous les autres secteurs et industries, le secteur de la logistique et des ports, à l'échelle mondiale, a connu ces dernières années de fortes mutations catalysées par la conteneurisation, la taille des navires, l'accélération du développement technologique, de l'innovation et du commerce électronique. Ces innovations ont des répercussions certaines sur le développement des ports, des terminaux et entraînent tous les jours des changements majeurs dans les conditions de travail et les méthodes de collaboration collective.

Par ailleurs, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a accéléré ces mutations déjà enclenchées et a permis, en un temps très court, le changement d'une multitude de paradigmes. Cette crise a permis également, de démontrer encore une fois que le digital constitue un réel vecteur de solidarité, d'efficacité et de flexibilité en période d'instabilité. Au Maroc et plus particulièrement au sein de l'ANP et de la communauté portuaire, nous avons heureusement pris conscience de manière anticipée et proactive de l'importance de ce levier à travers la mise en place d'une plateforme électronique communautaire permettant :

- i) Une collaboration collective digitale aisée pour répondre à nos défis au quotidien
- ii) Un échange fluide de données et de documents entre les différents acteurs publics et privés intervenant dans la chaîne logistique portuaire d'import et d'export.

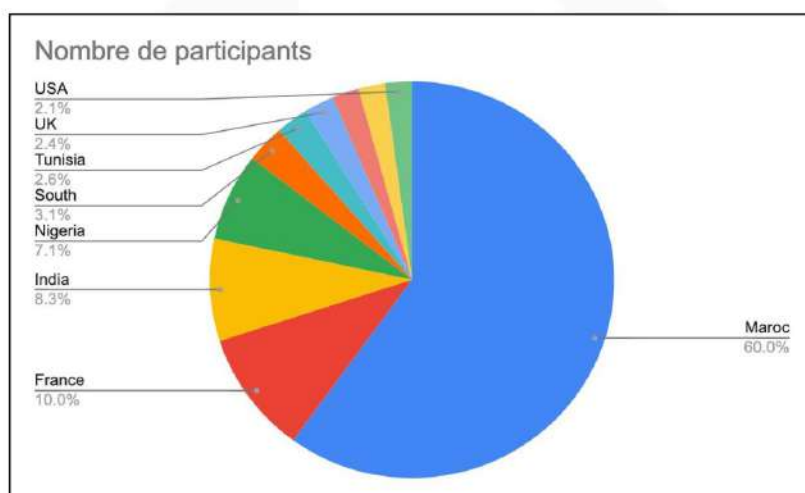
La démarche d'innovation lancée par l'ANP en collaboration avec l'ensemble de la communauté portuaire constitue une réelle opportunité et un cadre propice pour la consolidation de notre écosystème d'innovation du secteur portuaire.

C'est dans ce cadre que l'ANP) et le **Guichet Unique National PORTNET** en partenariat avec **l'Alliance Mondiale pour la Facilitation du Commerce** et les acteurs de la communauté portuaire ont organisé du 18 décembre 2020 au 29 janvier 2021, la première édition du Hackathon Smart Port Challenge 2020.

Ce Hackathon est un concours virtuel international d'innovation et de co-crédation ouvert à toute personne, entreprise, école ou université souhaitant proposer un concept innovant en réponse aux défis opérationnels constituant le dudit Hackathon.

Fruit d'un partenariat public-privé unique en son genre, Smart Port Challenge vise à soutenir les initiatives pour la facilitation du transit et l'amélioration de la performance portuaire à travers des solutions concrètes et innovantes répondant aux grands défis opérationnels portuaires au niveau national, régional et international.

Pays	Nombre de participants
Maroc	252
France	42
India	35
Nigeria	30
South Africa	13
Tunisia	11
UK	10
Germany	9
Spain	9
USA	9



Nombre de participants au SMART PORT CHALLENGE par Pays



Sept équipes finalistes ont présenté lors de la finale de ce Hackathon, des projets répondants aux challenges de ce concours international d'innovation 100% en ligne.

Le Smart Port Challenge 2020 s'est soldé par l'annonce de 3 équipes gagnantes et une équipe ayant remporté le prix « Coup de cœur du Jury » pour la meilleure innovation marocaine.

En effet, le prix coup de cœur du jury a été accordé au projet « Take up Scout », proposé par une équipe d'étudiants de troisième année de l'École Centrale de Casablanca en réponse au challenge de l'accélération de l'adoption du paiement électronique. Il s'agit d'une démarche innovante faisant appel à des solutions adaptées au contexte marocain et plus particulièrement à l'écosystème portuaire, à même de faciliter le paiement électronique des prestations portuaires.

Concernant les trois autres projets gagnants de ce Hackathon, il s'agit du projet « Port Tech Payment », qui propose une solution incitative en faveur du paiement électronique, du projet « Eco Wave Power », qui propose de tirer profit de l'énergie issue des vagues en la transformant en électricité via des installations spécifiques, et du projet « Duck the Line » qui permet la fluidification des lignes portuaires à travers l'automatisation de la gestion des files d'attente des camions à distance.

II. INFORMATIONS SOCIALES :

La gestion des ressources humaines de l'Agence Nationale des Ports est axée sur l'adaptation des profils du personnel aux exigences liées à l'évolution de ses métiers et par la nécessité de renforcement des compétences internes et ce, en se basant sur les leviers suivants :

1. Le recrutement :

Le recrutement représente un axe important de la stratégie des Ressources Humaines de l'Agence. La procédure de recrutement se base sur l'implication des entités demandresses à toutes les étapes de recrutement dès la définition du besoin jusqu'à la validation finale en passant par la présélection, les entretiens puis l'évaluation. Elle s'articule autour de 2 axes :

- **Recrutement interne** : étant donné la particularité du métier de l'ANP, le personnel de l'Agence constitue le noyau d'expertise sur lequel la Direction des Ressources Humaines capitalise pour répondre aux besoins de l'Agence ;

- **Recrutement externe** : l'Agence étoffe également son expertise interne par une ouverture sur le savoir-faire existant sur le marché à travers le recrutement de profils nécessaires à son développement.

À travers chaque recrutement, l'ANP souhaite améliorer l'adéquation quantitative et qualitative entre ses ressources et ses besoins à court, à moyen et à long terme dans l'objectif d'accroître la performance de son organisation. De ce fait, un plan de recrutement répondant aux besoins des différentes structures de l'Agence est élaboré chaque année.

2. La formation :

Le plan de formation est défini à partir des besoins de l'ANP en termes de compétences et des attentes exprimées par le collaborateur. Il s'agit d'un investissement qui a pour objectif de :

- Garantir l'adéquation des profils des collaborateurs aux postes dont ils sont titulaires ;
- Garantir un accès à la formation pour tous les collaborateurs ;
- Accompagner l'évolution professionnelle des collaborateurs.

En plus de l'adaptation au poste, l'ANP inscrit ses actions de formation dans une perspective essentiellement de développement des compétences et de contribution à l'atteinte des objectifs de l'Agence.

A travers la formation l'ANP souhaite développer les compétences de ses collaborateurs grâce à une offre de formation généralisée, ciblée et diversifiée et ce en faisant recours à :

- Des plans de formations en collaboration avec des cabinets spécialisés de formation ;
- Des formations ponctuelles avec des cabinets spécialisés de formation ;
- Des formations en interne à travers l'Institut de Formation Portuaire (IFP).

Le nombre de bénéficiaires pendant les 3 derniers exercices		
2018	2019	2020
198	495	85

Le budget alloué à la formation professionnelle au titre de l'exercice 2020 était de 12 Millions de Dirhams, soit plus de 3% de la masse salariale globale. Cependant, vu le contexte sanitaire lié à la pandémie du Covid 19 le cycle de formation a connu presque un arrêt.

3. La rémunération :

La politique de rémunération adoptée à l'Agence englobe des directives constituant une base saine pour une gestion efficace des rémunérations. Elle privilégie une structure de rémunération compétitive, motivante et équitable qui rétribue l'effort au travail et contribue au résultat. Ainsi, le système de rémunération de l'ANP vise à créer un sentiment de reconnaissance et d'équité pour les collaborateurs actuels et futurs, selon des critères transparents.

De ce fait le système de rémunération de l'Agence est constitué de composantes salariales liées à la situation administrative, aux conditions de travail, au mérite et à la performance et ayant un caractère social.

La rémunération du personnel de l'ANP est assurée dans les délais prescrits et en conformité avec les dispositions réglementaires et légales.

La masse salariale des cadres dirigeants de l'ANP au titre de l'exercice 2020 est détaillée comme suit :

Exercice 2020	PS	PP	TOTAL
JANVIER	1 938 064,32	179 813,37	2 117 877,69
FEVRIER	2 074 136,87	183 720,69	2 257 857,56
MARS	1 989 411,47	184 205,51	2 173 616,98
AVRIL	2 035 745,50	182 622,29	2 218 367,79
MAI	1 975 709,66	177 524,94	2 153 234,60
JUIN	2 844 294,16	200 124,68	3 044 418,84
JUILLET	1 960 756,82	174 122,61	2 134 879,43
AOÛT	1 920 443,78	172 553,21	2 092 996,99
SEPTEMBRE	1 959 822,54	173 798,64	2 133 621,18
OCTOBRE	2 022 502,43	176 219,04	2 198 721,47
NOVEMBRE	1 953 252,69	174 150,58	2 127 403,27
DECEMBRE	7 119 994,86	328 445,59	7 448 440,45
			32 101 436,25

4. La gestion des carrières :

La politique de gestion des carrières de l'ANP s'appuie sur un cadre de gestion des carrières et de promotion du personnel transparent basé sur le mérite, qui s'articule autour de 3 axes, à savoir :

- ▶ Permettre à chacun de ses collaborateurs de piloter son parcours professionnel et de se projeter ;
- ▶ Professionnaliser la mobilité ;
- ▶ Assurer la relève pour les postes critiques et stratégiques.

5. Répartition de l'effectif :

5.1 Par branche d'activité

FILIERE	EFFECTIF 2018	EFFECTIF 2019	EFFECTIF 2020
Police Portuaire	237	255	271
Infrastructures	166	177	193
Régulation	61	65	61
Support	446	408	401
Total général	910	905	926

5.2 Par nature de contrat de travail :

STATUT	EFFECTIF 2018	EFFECTIF 2019	EFFECTIF 2020
Contractuel CDD	0	0	3
Titulaire	910	905	923
Total général	910	905	926

5.3 Par tranches d'ancienneté :

Tranche d'ancienneté	Moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 ans et plus	TOTAL
EFFECTIF 2018	188	164	103	151	94	104	106	910
EFFECTIF 2019	182	168	126	138	88	113	90	905
EFFECTIF 2020	164	212	145	100	120	93	92	926

5.4 Par catégorie déclinée par genre :

CATEGORIE	GENRE	EFFECTIF 2018	EFFECTIF 2019	EFFECTIF 2020
CADRE	F	35	36	39
	M	79	94	118
EXECUTION	F	4	3	3
	M	44	43	41
MAITRISE	F	41	42	40
	M	246	230	226
EXECUTION QUALIFIEE	F	15	15	15
	M	62	53	43
CADRE SUPERIEUR	F	102	112	126
	M	282	277	275
Total général		910	905	926

5.5 Par genre :

GENRE	EFFECTIF 2018	EFFECTIF 2019	EFFECTIF 2020
F	197	208	223
M	713	697	703
Total général	910	905	926

Au niveau de l'ANP, les femmes et les hommes sont traités de manière égale en respect de plusieurs principes tels que l'interdiction de la discrimination lors du recrutement et en absence de différenciation en matière de rémunération et d'évolution de carrière.

6. Licenciements par catégorie :

CATEGORIE	LICENCIEMENTS 2018	LICENCIEMENTS 2019	LICENCIEMENTS 2020
EXECUTION QUALIFIEE	1		
MAITRISE		1	
CADRE			
CADRE SUPERIEUR			
Total général	1	1	0

7. Démissions par catégorie :

CATEGORIE	DEMISSIONS 2018	DEMISSIONS 2019	DEMISSIONS 2020
EXECUTION			
EXECUTION QUALIFIEE	1		
MAITRISE	4	2	5
CADRE			
CADRE SUPERIEUR	8	13	4
Total général	13	15	9

8. Recrutements par catégorie :

CATEGORIE	RECRUTEMENTS 2018	RECRUTEMENTS 2019	RECRUTEMENTS 2020
EXECUTION			
EXECUTION QUALIFIEE		1	
MAITRISE	12	23	31
CADRE			
CADRE SUPERIEUR	32	25	26
Total général	44	49	57

9. Nombre des délégués du personnel

CATEGORIE	NOMBRE DES DELEGUES DU PERSONNEL
EXECUTION	1
EXECUTION QUALIFIEE	1
MAITRISE	3
CADRE	1
CADRE SUPERIEUR	3
Total général	9

Suite aux dernières élections des délégués du personnel, organisées en 2015 conformément à la réglementation en vigueur, l'organisation syndicale la plus représentative actuellement à l'ANP est la CDT.

10. Nombre de jours de grève par exercice :

	2018	2019	2020
NOMBRE DE JOURS DE GREVE	1*	1*	0

* Grève nationale

11. Nombre d'accidents de travail par exercice

	2018	2019	2020
NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL	9	8	7

ANNEXES

ETATS DE SYNTHÈSE ET ETATS ANNEXES
DES COMPTES SOCIAUX DE L'ANP

	ACTIF	EXERCICE AU 31/12/2020			EXERCICE PRECEDENT
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET au 31/12/2020	NET au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)				
	* Frais préliminaires				
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	* Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	5 032 381 381,42	132 102 924,57	4 900 278 456,85	4 999 902 237,95
	* Immobilisation en recherche et développement				
	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
	* Fonds commercial				
	* Autres immobilisations incorporelles	5 032 381 381,42	132 102 924,57	4 900 278 456,85	4 999 902 237,95
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	10 693 360 397,20	2 126 644 062,97	8 566 716 334,23	7 822 649 492,19
	* Terrains	12 765 333,01		12 765 333,01	12 765 333,01
	* Constructions	5 335 685 572,88	1 529 312 628,10	3 806 372 944,78	3 687 429 151,04
	* Installations techniques, matériel et outillage	708 676 022,39	440 125 472,33	268 550 550,06	218 777 604,85
	* Matériel de transport	23 030 079,83	12 709 437,62	10 320 642,21	13 079 486,38
	* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	131 502 088,01	87 060 075,74	44 442 012,27	42 800 925,40
	* Autres immobilisations corporelles	26 980 679,67	16 408 578,73	10 572 100,94	10 871 481,66
	* Immobilisations corporelles en cours	4 454 720 621,41	41 027 870,45	4 413 692 750,96	3 836 925 509,85
ACTIF CIRCULANT	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	971 631 002,28	100 106 964,97	871 524 037,31	774 069 654,57
	* Prêts immobilisés	13 553 270,05	2 742 548,16	10 810 721,89	12 785 947,66
	* Autres créances financières	4 093 432,23		4 093 432,23	4 076 806,91
	* Titres de participation	953 984 300,00	97 364 416,81	856 619 883,19	757 206 900,00
	* Autres titres immobilisés				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (E)	2 057 194,13		2 057 194,13	
	* Diminution des créances immobilisées				
	* Augmentation des dettes de financement	2 057 194,13		2 057 194,13	
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	16 699 429 975,03	2 358 853 952,51	14 340 576 022,52	13 596 621 384,71
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (F)	9 198 547,75	1 647 902,96	7 550 644,79	8 447 191,19
	* Marchandises				
	* Matières et fournit consommables	9 198 547,75	1 647 902,96	7 550 644,79	8 447 191,19
	* Produits en cours				
	* Produits intern et prod résid				
	* Produits finis				
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	4 427 653 789,43	405 017 776,83	4 022 636 012,60	4 033 895 623,62
	* Fournis débiteurs, avances et acomptes	182 015,66		182 015,66	182 015,66
	* Clients et comptes rattachés	989 016 502,87	395 701 359,63	593 315 143,24	555 109 124,81
	* Personnel	161 037,10		161 037,10	182 575,27
	* Etat	1 061 036 020,47		1 061 036 020,47	953 548 597,78
	* Comptes d'associés	102 000 000,00		102 000 000,00	102 000 000,00
	* Autres débiteurs	24 104 568,74	9 316 417,20	14 788 151,54	11 666 907,51
	* Comptes de régularis actif	2 251 153 644,59		2 251 153 644,59	2 411 206 402,59
TRESORERIE	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	39 963 063,85		39 963 063,85	57 423 770,08
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (I) (Eléments circulants)				
	TOTAL II (F+G+H+I)	4 476 815 401,03	406 665 679,79	4 070 149 721,24	4 099 766 584,89
	TRESORERIE - ACTIF	1 930 243 247,21		1 930 243 247,21	1 385 478 205,55
	* Chèques et valeurs à encaisser	357 381,58		357 381,58	505 931,64
	* Banques, TG et CP	1 929 759 438,72		1 929 759 438,72	1 384 855 237,70
	* Caisse, régies d'avances et accreditifs	126 426,91		126 426,91	117 036,21
	TOTAL III	1 930 243 247,21		1 930 243 247,21	1 385 478 205,55
	TOTAL GENERAL I + II + III	23 106 488 623,27	2 765 519 632,30	20 340 968 990,97	19 081 866 175,15

* (HT) : Hors trésorerie

PASSIF		EXERCICE au 31/12/2020	EXERCICE PRECEDENT au 31/12/2019
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	9 352 976 872,88	9 286 665 316,66
	* Capital social ou personnel (1)	9 062 846 045,75	9 062 846 045,75
	* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé ...		
	* Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	* Ecart de réévaluation		
	* Réserve légale		
	* Autres réserves (2)		
	* Report à nouveau	223 819 270,91	147 062 694,10
	* Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	* Résultat net de l'exercice (2)	66 311 556,22	76 756 576,81
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	9 352 976 872,88	9 286 665 316,66
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	320 000 000,00	320 000 000,00
	* Subventions d'investissement	320 000 000,00	320 000 000,00
	* Provisions réglementées		
PASSEIF CIRCULANT (3) HT	DETTES DE FINANCEMENT (C)	5 489 479 617,90	5 527 624 696,99
	* Emprunts obligataires	3 577 333 333,33	3 800 000 000,00
	* Autres dettes de financement	1 912 146 284,57	1 727 624 696,99
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	304 854 079,54	316 576 066,79
	* Provisions pour risques	304 246 733,89	315 968 721,14
	* Provisions pour charges	607 345,65	607 345,65
	ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)	4 315 850,00	11 756 400,00
	* Augmentation des créances immobilisées		
	* Diminution des dettes de financement	4 315 850,00	11 756 400,00
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	15 471 626 420,32	15 462 622 480,44
PASSEIF CIRCULANT (3) HT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	2 025 684 511,49	2 092 764 291,46
	* Fournisseurs et comptes rattachés	409 610 022,25	433 946 748,01
	* Clients créditeurs, avances et acomptes	164 034 148,10	159 504 865,20
	* Personnel	37 540 799,69	46 550 530,53
	* Organismes sociaux	16 804 789,31	14 566 319,95
	* Etat	612 844 157,05	498 957 240,93
	* Comptes d'associés		
	* Autres créanciers	755 696 382,11	908 691 420,40
	* Comptes de régularisation passif	29 154 212,98	30 547 166,44
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	747 283,66	747 283,66
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)		
	TOTAL II (F + G + H)	2 026 431 795,15	2 093 511 575,12
TRESORERIE	TRESORERIE - PASSIF	2 842 910 775,50	1 525 732 119,59
	* Crédits d'escompte		
	* Crédit de trésorerie		
	* Banques (soldes créditeurs)	2 842 910 775,50	1 525 732 119,59
	TOTAL III	2 842 910 775,50	1 525 732 119,59
TOTAL GENERAL I + II + III		20 340 968 990,97	19 081 866 175,15

(1) Capital personnel débiteur (2) Bénéficiaire (+) Déficitair (-)

EXPLOITATION

COMPTES DE PRODUITS & CHARGES	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE
	PROPRES A L'EXERCICE a	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS b	au 31/12/2020 c = a + b	PRECEDENT au 31/12/2019 d
I. PRODUITS D'EXPLOITATION	2 004 220 572,81	1 994 462,82	1 940 236 385,15	1 936 705 184,01
* Ventes de marchandises (en l'état)				
* Ventes de biens et services produits chiffres d'affaires	1 938 241 922,33	1 994 462,82	1 940 236 385,15	1 852 678 587,18
* Variation de stocks de produits (+ ou -) (I)				
* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
* Subventions d'exploitation				
* Autres produits d'exploitation				
* Reprises d'exploitation : transferts de charges	65 978 650,48			84 026 596,83
TOTAL I	2 004 220 572,81	1 994 462,82	1 940 236 385,15	1 936 705 184,01
II. CHARGES D'EXPLOITATION	1 849 220 810,94	1 366 579,41	1 850 587 390,35	1 747 915 174,60
* Achats revendus (2) de marchandises				
* Achats consommés (2) de matières et fournitures	236 462 266,93	59 527,33	236 521 794,26	242 018 624,06
* Autres charges externes	507 300 003,98	1 307 052,08	508 607 056,06	443 228 879,67
* Impôts et taxes	289 251 875,97			267 967 945,11
* Charges de personnel	292 297 192,78			293 119 753,49
* Autres charges d'exploitation				
* Dotations d'exploitation	523 909 471,28			501 579 972,27
TOTAL II	1 849 220 810,94	1 366 579,41	1 850 587 390,35	1 747 915 174,60

FINANCIER

III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	154 999 761,87	627 883,41	155 627 645,28	188 790 009,41
IV. PRODUITS FINANCIERS	131 315 791,17		131 315 791,17	31 020 561,92
* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	374 966,00			3 086 646,00
* Gains de change	1 191 120,57			1 563 300,00
* Intérêts et autres produits financiers	27 765 329,42			19 750 968,57
* Reprises financières : transferts de charges	101 984 375,18			6 619 647,35
TOTAL IV	131 315 791,17		131 315 791,17	31 020 561,92
V. CHARGES FINANCIERES	284 613 568,83		284 613 568,83	111 791 899,93
* Charges d'intérêts	229 226 809,73			109 425 708,06
* Pertes de change				709,84
* Autres charges financières				
* Dotations financières	55 386 759,10			2 365 482,03
TOTAL V	284 613 568,83		284 613 568,83	111 791 899,93
VI. RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-153 297 777,66		-153 297 777,66	-80 771 338,01
VII. RESULTAT COURANT (III + VI)	1 701 984,21	627 883,41	2 329 867,62	108 018 671,40

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) diminution (-)
2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

TRANSFERTS

COMPTES DE PRODUITS & CHARGES	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE
	PROPRES A L'EXERCICE a	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS b	au 31/12/2020 c = a + b	PRECEDENT au 31/12/2019 d
VII. RESULTAT COURANT (reports)	1 701 984,21	627 883,41	2 329 867,62	108 018 671,40
VIII. PRODUITS NON COURANTS	104 055 250,91	1 185 086,10	105 125 637,01	115 482 701,14
* Produits des cessions d'immobilisations	114 700,00			60 269 544,13
* Subventions d'équilibre				
* Reprises sur subventions d'investissement				
* Autres produits non courants	103 940 550,91	1 185 086,10	105 125 637,01	55 119 219,09
* Reprises non courantes : transferts de charges				93 937,92
TOTAL VIII	104 055 250,91	1 185 086,10	105 125 637,01	115 482 701,14
IX. CHARGES NON COURANTES	8 738 241,80		8 738 241,80	90 063 312,22
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	50 067,10		50 067,10	59 654 042,55
* Subventions accordées				
* Autres charges non courantes	8 688 174,70		8 688 174,70	30 409 269,67
* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
TOTAL IX	8 738 241,80		8 738 241,80	90 063 312,22
X. RESULTAT NON COURANT (VIII-X)	95 317 009,11	1 185 086,10	96 502 095,21	25 419 388,92
XI. RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	97 018 993,32	1 812 969,51	98 831 962,83	133 438 060,32
XII. IMPOTS SUR LES RESULTATS(*)	32 520 406,61		32 520 406,61	56 681 483,51
XIII. RESULTAT NET (XI - XII)	64 498 586,71	1 812 969,51	66 311 556,22	76 756 576,81

XIV. TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	2 239 591 614,89	3 179 548,92	2 242 771 163,81	2 083 208 447,07
XV. TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	2 175 093 028,18	1 366 579,41	2 176 459 607,59	2 006 451 870,26
XVI. RESULTAT NET (total des produits - total des charges)	64 498 586,71	1 812 969,51	66 311 556,22	76 756 576,81

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)

			EXERCICE 2020	EXERCICE PRECEDENT 2019
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
	2	- Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	0,00	0,00
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 940 236 385,15	1 852 678 587,18
	3	* Ventes de biens et services produits	1 940 236 385,15	1 852 678 587,18
	4	* Variation stocks de produits	0,00	0,00
	5	* Immobilisations produits par l'entreprise pour elle-même	0,00	0,00
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	745 128 850,32	685 247 503,73
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	236 521 794,26	242 018 624,06
	7	* Autres charges externes	508 607 056,06	443 228 879,67
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I + II - III)	1 195 107 534,83	1 167 431 083,45
	8	+ Subventions d'exploitation	0,00	0,00
	9	- Impôts & taxes	289 251 875,97	267 967 945,11
	10	- Charges de personnel	292 297 192,78	293 119 753,49
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	613 558 466,08	606 343 384,85
	11	+ Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
	12	- Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
	13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	65 978 650,48	84 026 596,83
	14	- Dotations d'exploitation	523 909 471,28	501 579 972,27
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	155 627 645,28	188 790 009,41
VII	+ -	RESULTAT FINANCIER	-153 297 777,66	-80 771 338,01
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ OU -)	2 329 867,62	108 018 671,40
IX	+ -	RESULTAT NON COURANT	96 502 095,21	25 419 388,92
	15	- Impôts sur les résultats (y compris Mise à Niveau)	32 520 406,61	56 681 483,51
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	66 311 556,22	76 756 576,81

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

	1	Résultat net de l'exercice	66 311 556,22	76 756 576,81
		* Bénéfice +	66 311 556,22	76 756 576,81
		* Pertes -		
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	483 783 503,63	452 089 420,31
	3	+ Dotations financières (1)	55 386 759,10	2 365 482,03
	4	+ Dotations non courantes (1)	0,00	0,00
	5	- Reprises d'exploitation (2)	46 124 699,40	51 136 812,14
	6	- Reprises financières (2)	2 365 482,03	2 459 647,35
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	0,00	93 937,92
	8	- Produits des cessions d'immobilisation	114 700,00	60 269 544,13
	9	+ Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	50 067,10	59 654 042,55
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	556 927 004,62	476 905 580,16
	10	Distribution de bénéfices	0,00	0,00
II		AUTOFINANCEMENT	556 927 004,62	476 905 580,16

- (1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants à la trésorerie
 (2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
 (3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

NOTA : Le calcul de la CAF peut également être effectué à partir de l'E.B.E.

M A S S E S	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	VARIATIONS (a - b)	
	(a)	(b)	EMPLOIS (c)	RESSOURCES (d)
Financement Permanent	15 471 626 420,32	15 462 622 480,44	0,00	9 003 939,88
Moins actif immobilisé	14 340 576 022,52	13 596 621 384,71	743 954 637,81	0,00
= FONDS DE ROULEMENT (A)	1 131 050 397,80	1 866 001 095,73	734 950 697,93	0,00
FONCTIONNEL (1-2)				
Actif Circulant	4 070 149 721,24	4 099 766 584,89	0,00	29 616 863,65
Moins passif circulant	2 026 431 795,15	2 093 511 575,12	67 079 779,97	0,00
= BESOIN DE FINANCEMENT (B)	2 043 717 926,09	2 006 255 009,77	37 462 916,32	0,00
GLOBAL (4-5)				
TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF)	-912 667 528,29	-140 253 914,04	0,00	772 413 614,25
= A - B				

M A S S E S	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS (a)	RESSOURCES (b)	EMPLOIS (c)	RESSOURCES (d)
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)		952 151 968,79		8 944 662 040,36
* AUTOFINANCEMENT (A)		556 927 004,62		476 905 580,16
- Capacité d'autofinancement		556 927 004,62		476 905 580,16
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		7 333 313,14		67 755 946,51
- Cessions d'immobilisation incorporelles				513,69
- Cessions d'immobilisation corporelles		114 700,00		60 269 030,44
- Cessions d'immobilisation financières				
- Récupérations sur créances immobilisées		7 218 613,14		7 486 916,07
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				5 000 000 000,00
- Augmentations de capital, apports				5 000 000 000,00
- Subventions d'investissement				
AUTRES RESSOURCES AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		387 891 651,03		3 400 000 000,00
TOTAL I : RESSOURCES STABLES		952 151 968,79		8 944 662 040,36
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	1 687 102 666,72		6 811 907 972,33	
ACQUISITION ET AUGMENTATION D'IMMOBILISATIONS (E)	1 251 568 192,47		6 549 040 164,75	
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3 747 821,71		5 002 818 724,75	
* Acquisition d'immobilisations corporelles	1 092 183 291,94		1 539 905 229,31	
* Acquisitions d'immobilisations financières	150 000 000,00		196 210,69	
* Augmentation des créances immobilisées	5 637 078,82		6 120 000,00	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	435 534 474,25		262 867 807,58	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E + F + G + H)	1 687 102 666,72		6 811 907 972,33	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)	37 462 916,32	0,00	2 142 916 751,40	
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	772 413 614,25		10 162 683,37
TOTAL GENERAL	1 724 565 583,04	1 724 565 583,04	8 954 824 723,73	8 954 824 723,73

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amor- tissement fin exercice 4 = 1+2-3
1	2	3	4 = 1+2-3	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	-	-	-	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 731 321,76	103 371 602,81	-	132 102 924,57
* Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	-	-	-	-
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	28 731 321,76	103 371 602,81		132 102 924,57
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 746 066 970,92	344 279 194,76	4 729 973,16	2 085 616 192,52
* Terrains	-	-	-	-
* Constructions	1 248 693 405,85	283 689 146,31	3 069 924,06	1 529 312 628,10
* Installations techniques; matériel et outillage	395 817 337,20	45 371 135,78	1 063 000,65	440 125 472,33
* Matériel de transport	9 928 693,46	2 780 744,16	-	12 709 437,62
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	77 647 482,60	9 948 299,55	535 706,41	87 060 075,74
* Autres immobilisations corporelles	13 980 051,81	2 489 868,96	61 342,04	16 408 578,73
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Total	1 774 798 292,68	447 650 797,57	4 729 973,16	2 217 719 117,09

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

En DHS

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	-	-	-	-	-	-	-	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	-	-	-
* Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 028 633 559,71	3 747 821,71	-	1 839 500,00	-	-	1 839 500,00	5 032 381 381,42
* Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	5 028 633 559,71	3 747 821,71	-	1 839 500,00	-	-	1 839 500,00	5 032 381 381,42
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 605 957 145,52	1 092 183 291,94	-	441 150 098,42	4 780 040,26	-	441 150 098,42	10 693 360 397,20
* Terrains	12 765 333,01	-	-	-	-	-	-	12 765 333,01
* Constructions	4 936 122 556,89	17 140 796,21	-	385 492 143,84	3 069 924,06	-	-	5 335 685 572,88
* Installat. techniques, matériel et outillage	614 594 942,05	41 538 393,63	-	53 648 046,38	1 105 359,67	-	-	708 676 022,39
* Matériel de transport	23 008 179,84	21 899,99	-	-	-	-	-	23 030 079,83
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	65 943 176,21	2 923 283,64	-	1 883 590,20	274 792,97	-	-	70 475 257,08
* Matériel Informatique	54 505 231,79	6 785 106,70	-	-	263 507,56	-	-	61 026 830,93
* Autres immobilisations corporelles	24 851 533,47	2 069 284,20	-	126 318,00	66 456,00	-	-	26 980 679,67
* Immobilisations corporelles en cours	3 874 166 192,26	1 021 704 527,57	-	-	-	-	441 150 098,42	4 454 720 621,41
TOTAL	14 634 590 705,23	1 095 931 113,65	-	442 989 598,42	4 780 040,26	-	442 989 598,42	15 725 741 778,62

TABLEAU DES PROVISIONS

En DHS

NATURE	Montant début exercice 2020	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice 2020
		D'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	86 383 564,44	3 787 188,04	53 329 564,97	-	-	2 365 482,03	-	141 134 835,42
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	316 576 066,79	32 345 518,02	2 057 194,13	-	46 124 699,40	-	-	304 854 079,54
SOUS TOTAL (A)	402 959 631,23	36 132 706,06	55 386 759,10	-	46 124 699,40	2 365 482,03	-	445 988 914,96
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	386 393 663,22	40 125 967,65	-	-	19 853 951,08	-	-	406 665 679,79
5. Autres Provisions pour risques et charge	747 283,66	-	-	-	-	-	-	747 283,66
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	387 140 946,88	40 125 967,65	-	-	19 853 951,08	-	-	407 412 963,45
TOTAL (A+B)	790 100 578,11	76 258 673,71	55 386 759,10	-	65 978 650,48	2 365 482,03	-	853 401 878,41

TABLEAU DES CREANCES

En DHS

CREANCES	TOTAL 2020	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOURUES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIEES	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	17 646 702,28	11 810 386,20	5 836 316,08					
* Prêts Immobilisés	13 553 270,05	7 716 953,97	5 836 316,08					
* Autres créances financières	4 093 432,23	4 093 432,23						
DE L'ACTIF CIRCULANT	4 427 653 789,43	0,00	4 427 653 789,43					
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	182 015,66		182 015,66					
* Clients et comptes rattachés	989 016 502,87		989 016 502,87					
* Personnel	161 037,10		161 037,10					
* Etat	1 061 036 020,47		1 061 036 020,47					
* Comptes d'associés	102 000 000,00		102 000 000,00					
* Autres débiteurs	24 104 568,74		24 104 568,74					
* Comptes de régularisation actif	2 251 153 644,59		2 251 153 644,59					

TABLEAU DES DETTES

En DHS

DETTES	TOTAL 2020	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON PAYEES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANT VIS A VIS DE L'ETAT & ORGANISMES PUBLICS	MONTANT VIS A VIS DES ENTREPRISES LIEES	
DE FINANCEMENT	5 489 479 617,90	5 054 561 693,65	434 917 924,25					
* Emprunts obligataires	3 577 333 333,33	3 354 666 666,66	222 666 666,67					
* Autres dettes de financement	1 912 146 284,57	1 699 895 026,99	212 251 257,58					
DU PASSIF CIRCULANT	2 025 684 511,49	0,00	2 025 684 511,49					
* Fournisseurs et comptes rattachés	409 610 022,25		409 610 022,25					
* Clients créditeurs, avances et acomptes	164 034 148,10		164 034 148,10					
* Personnel	37 540 799,69		37 540 799,69					
* Organismes sociaux	16 804 789,31		16 804 789,31					
* Etat	612 844 157,05		612 844 157,05					
* Comptes d'associés	-		-					
* Autres créanciers	755 696 382,11		755 696 382,11					
* Comptes de régularisation- passif	29 154 212,98		29 154 212,98					

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

En DHS

TITRES DE PARTICIPATION									
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité (1)	Capital social (2)	Participation au capital % (3)	Prix d'acquisition global (4)	Valeur comptable nette (5)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice : Date de clôture (6)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice : Situation nette (7)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice : résultat net (8)	Produits inscrits au C.P.C de l'exercice (9)
SERECAF	CHAINE DE FROID	6 000 000,00	0,21%	12 500,00	0,00	31/12/2019	0,00	0,00	
C I D	CONSEIL - INGENIERIE	40 000 000,00	33,55%	19 180 000,00	19 180 000,00	31/12/2019	381 643 330,07	2 013 244,20	
L P E E	ESSAIS & ETUDES	247 702 400,00	24,99%	4 277 500,00	4 277 500,00	31/12/2019	615 520 865,33	19 877 188,98	374 966,00
AMOS	CONSTRUCT NAVIRES	2 000 000,00	5%	100 000,00	0,00	31/12/2019	0,00	0,00	
A D M	AUTOROUTES	15 715 628 500,00	0,60%	95 000 000,00	54 150 000,00	31/12/2019	26 975 950 979,89	101 313 655,39	
NIHAM	IMMOBILIER	100 000,00	25,00%	5 814 900,00	0,00	31/12/2019	0,00	0,00	
SAPT	PORTUAIRE	600 000 000,00	8,33%	50 000 000,00	50 000 000,00	31/12/2019	448 957 474,66	-5 426 242,48	
PORTNET	PORTUAIRE	11 326 800,00	78,80%	25 599 400,00	25 599 400,00	31/12/2019	101 635 162,54	23 231 961,98	
SGPTV	PORTUAIRE	400 000 000,00	51,00%	204 000 000,00	153 412 983,19	31/12/2020	300 809 770,96	-54 464 850,82	
NWM	PORTUAIRE	4 271 000 000,00	12,88%	550 000 000,00	550 000 000,00	31/12/2019	4 303 649 906,79	-1 961 346,11	
TOTAL									
TOTAL	Secteur d'activité (1)	Capital social (2)	Participation au capital % (3)	Prix d'acquisition global (4)	Valeur comptable nette (5)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice : Date de clôture (6)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice : Situation nette (7)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice : résultat net (8)	Produits inscrits au C.P.C de l'exercice (9)
TOTAL		21 293 757 700,00		953 984 300,00	856 619 883,19	31/12/2019	33 128 167 490,23	84 583 611,13	374 966,00

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

En DHS

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
* SURETES DONNEES (*)					
* SURETES RECUES	12 217 586,04	HYPOTHEQUE		PRETS IMMOBILIERS ACCORDES AU PERSONNEL	3 868 384,79

TABLEAU DES ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL En DHS En DHS

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE 2020	MONTANT EXERCICE PRECEDENT 2019	ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT EXERCICE 2020	MONTANT EXERCICE PRECEDENT 2019
*AVALS ET CAUTIONS			*AVALS ET CAUTIONS (CAUTIONS SUR MARCHES ET CAUTIONS RECUS DES CLIENTS)		
*ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSION DE RETRAITE	NEANT	NEANT	-CLIENTS	336 685 281,99	311 712 557,83
ET OBLIGATIONS SIMILAIRES			-FOURNISSEURS	688 525 627,28	761 345 652,50
			*AUTRES ENGAGEMENTS RECUS		
TOTAL			TOTAL	1 025 210 909,27	1 073 058 210,33

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<i>I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux</i>	NEANT	NEANT
<i>II. Dérogations aux méthodes d'évaluation</i>	NEANT	NEANT
<i>III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse</i>	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<i>I. Changements affectant les méthodes d'évaluation</i>	NEANT	
<i>II. Changements affectant les règles de présentation</i>	NEANT	

ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES
CONSOLIDÉS DU GROUPE ANP

BILAN CONSOLIDÉ ACTIF

En MDHS

ACTIF	EXERCICE au 31/12/2020	EXERCICE PRECEDENT au 31/12/2019
* Immobilisations incorporelles	4 953	5 051
* Immobilisations corporelles	9 689	8 905
* Immobilisations financières	669	521
* Titres MEE	244	246
* Impôts différés actifs	9	16
ACTIF IMMOBILISE	15 564	14 739
* Stocks	8	8
* Créances d'exploitation	618	586
* Créances diverses	3 468	3 520
* Titres et valeurs de placement	134	160
ACTIF CIRCULANT	4 228	4 274
* Trésorerie-Actif	1 971	1 411
TOTAL ACTIF	21 763	20 424

BILAN CONSOLIDÉ PASSIF

En MDHS

PASSIF	EXERCICE au 31/12/2020	EXERCICE PRECEDENT au 31/12/2019
Capitaux Propres Groupe	9 617	9 554
* Capital social	9 063	9 063
* Réserves Consolidés	490	390
* Résultat net part groupe	64	101
Intérêts minoritaires	179	210
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	9 796	9 764
* Subventions d'investissement	320	320
* Provisions pour risques et charges	322	337
* Dettes financières	6 060	6 008
PASSIF IMMOBILISE	6 702	6 665
* Dettes d'exploitation	586	597
* Autres dettes	1 830	1 871
* Autres provisions pour risques et charges	5	1
PASSIF CIRCULANT	2 421	2 469
* Trésorerie-Passif	2 844	1 526
TOTAL PASSIF	21 763	20 424

MEE: Mise En Equivalence

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

En MDHS

CPC	EXERCICE au 31/12/2020	EXERCICE PRECEDENT au 31/12/2019
Produits d'exploitation	2 180	2 162
* Chiffre d'affaires	2 054	2 050
* Autres produits	126	112
Charges d'exploitation	2 072	1 930
* Achats	254	278
* Autres charges externes	574	469
* Impôts et taxes	290	268
* Charges de personnel	328	323
* Dotation d'exploitation	626	592
RESULTAT D'EXPLOITATION	108	232
RESULTAT FINANCIER	- 121	- 91
RESULTAT COURANT	- 13	141
RESULTAT NON COURANT	92	28
RESULTAT D'ENTREPRISE	79	169
* Impôt sur le résultat	40	69
* Impôt différé	5	3
* Quote part des sociétés mises en équivalence	-2	6
RESULTAT NET CONSOLIDE	32	103
RESULTAT CONSOLIDE	32	103
* Intérêts minoritaires	- 31	2
RESULTAT NET PART DU GROUPE	64	101

ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX CONTROLEURS DE COMPTES

Annexe III.2.N de la circulaire de l'AMMC n°03/19 : ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX CONTROLEURS DE COMPTES

(En Dirhams)	CAC 1						CAC 2						TOTAL
	Montant /Année			Pourcentage /Année			Montant /Année			Pourcentage /Année			
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés													
Emetteur	357 600	515 880	187 320	51%	56%	49%	357 600	515 880	187 320	100%	100%	64%	2 121 600
Filiales	343 800	405 000	90 000	49%	44%	24%	0	0	0	0%	0%	0%	838 800
Autres diligences et prestation directement liées à la mission du Commissaire aux comptes													
Emetteur													0
Filiales													0
Sous-total	701 400	920 880	277 320	100%	100%	73%	357 600	515 880	187 320	100%	100%	64%	2 960 400
Autres prestations rendues													
Autres	0	0	104 520	0%	0%	27%	0	0	104 520	0%	0%	36%	209 040
Sous-total	0	0	104 520	0%	0%	27%	0	0	104 520	0%	0%	36%	209 040
Total Général	701 400	920 880	381 840	100%	100%	100%	357 600	515 880	291 840	100%	100%	100%	3 169 440

*LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE
PUBLIES PAR L'EMETEUR AU COURS DE
L'EXERCICE*

LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES PAR L'EMETEUR AU COURS DE L'EXERCICE 2020

	Date De publication dans le site internet de l'ANP	Date de publication dans les journaux	Journaux choisis
Communiqué de Presse : Indicateurs du 4ème Trimestre de 2019	Vendredi 28 Février 2020	Vendredi 28 Février 2020	- Aujourd'hui le Maroc - La Nouvelle Tribune
Communiqué de Presse : Résultats Financiers Annuels au 31 Décembre 2019	Mardi 31 Mars 2020	Vendredi 27 Mars et Mardi 31 Mars 2020	- Aujourd'hui le Maroc - La Nouvelle Tribune - La Vie Economique
Communiqué de Presse : Résultats Financiers Annuels avec le rapport financier au 31 Décembre 2019	Jeudi 30 Avril2020	Jeudi 30 Avril2020	- Aujourd'hui le Maroc - La Nouvelle Tribune
Communiqué de Presse : Indicateurs du 1er Trimestre de 2020	Vendredi 29 Mai 2020	Vendredi 29 Mai 2020	- Aujourd'hui le Maroc - La Nouvelle Tribune
Communiqué de Presse : Indicateurs du 2ème Trimestre de 2020	Lundi 31 Aout 2020	Lundi 31 Aout 2020	Aujourd'hui le Maroc
Communiqué de Presse : Résultats Financiers du 1er Semestre de 2020	Mercredi 30 Septembre 2020	Mercredi 30 Septembre 2020	- Aujourd'hui le Maroc - La Nouvelle Tribune
Communiqué de Presse : Indicateurs du 3ème Trimestre de 2020	Vendredi 27 Novembre 2020	Vendredi 27 Novembre 2020	- Aujourd'hui le Maroc - La Nouvelle Tribune